

DÉBAT COMMUNES ET INTERCOMMUNALITÉS, MOTEURS D'UNE NOUVELLE DYNAMIQUE

# Vers un nouveau pacte intercommunal et territorial

Grandes régions, nouvelle carte des EPCI, création des communes nouvelles..., la nouvelle organisation territoriale a fortement impacté le bloc local.

Les réformes récentes (lois Maptam, NOTRe, statut de Paris et aménagement métropolitain) ont particulièrement impacté les communes et leurs intercommunalités : création de grandes régions, repositionnement des départements, nouvelle carte intercommunale au 1<sup>er</sup> janvier 2017, élargissement des périmètres d'intervention et renforcement des compétences des EPCI, création de 22 métropoles et de 542 communes nouvelles. Ce débat s'attachera à tracer un premier bilan de la nouvelle carte des EPCI, de la dynamique des communes nouvelles et de la répartition des compétences au sein du bloc local. Sur l'ensemble de ces sujets, les échanges permettront de débattre des évolutions et des adaptations possibles et souhaitées par les maires et les présidents d'intercommunalité.

Premier volet de la discussion, le débat abordera des sujets relatifs à la gouvernance des EPCI et à l'organisation territoriale des services publics à l'échelle intercommunale. « S'agrandir sans s'éloigner : un défi ? », « Comment gérer les grands ensembles intercommunaux ? », « Quelle place pour les communes et les élus municipaux dans la définition et la mise en œuvre du projet communautaire ? », « Comment assurer la bonne articulation entre

la territorialisation nécessaire des services publics pour conserver la proximité et la mutualisation des charges ? » Telles seront les principales questions posées. Il s'agira aussi de s'intéresser aux enjeux et à la pertinence des communes nouvelles dans le double contexte de la nouvelle carte intercommunale et des contraintes budgétaires. Comment encourager la création de communes nouvelles et à quelles conditions ? Quel peut être leur rôle et leur place dans les EPCI ? Faut-il aller jusqu'à la fusion des communes et de leur communauté ? Quel est l'apport des communes nouvelles en termes de mutualisation, d'efficience de la gestion publique, d'économies d'échelle ?

La seconde partie du débat se concentrera sur la place du couple communes-EPCI dans la nouvelle architecture territoriale. Comment les rela-



© celine clochard/fotolia

tions évoluent-elles entre les grandes régions, les départements et le bloc local ? Les conférences territoriales de l'action publique ont-elles fait émerger des logiques

**Les échanges permettront de débattre des évolutions et des adaptations souhaitées par les maires et les présidents d'EPCI.**

partenariales nouvelles ? Les intercommunalités pèsent-elles suffisamment aujourd'hui pour devenir des interlocuteurs privilégiés des régions dans la mise en œuvre de leurs schémas (développement économique, environnement, aménagement, développement durable et égalité des territoires...) ? Comment construire un véritable partenariat et associer, au-delà des métropoles, les EPCI de petite taille ? Enfin, les nouvelles organisations souhaitées par les acteurs locaux par le biais d'expérimentations, de nouvelles formes de délégations, mais aussi les enjeux liés à un pouvoir d'adaptation locale de la loi ou du règlement seront traités. **X. B.**

## Le débat. Mercredi 22 novembre 9h30-12h30

Les débats seront placés sous la coprésidence d'André Laignel, premier vice-président délégué de l'AMF, et de Françoise Gatel, sénatrice d'Ille-et-Vilaine, respectivement président et rapporteur de la commission intercommunalité de l'AMF. Les intervenants pressentis sont Christian Bilhac, maire de Péret (34) ; Caroline Cayeux, maire de Beauvais, présidente de la communauté d'agglomération du Beauvaisis (60) ; Laurent Civel, maire

de la commune nouvelle de Rion-des-Landes, président de la communauté de communes du Pays Tarusate (40) ; Carole Delga, présidente de la région Occitanie ; Jean-Eudes Le Meignan, maire de la commune nouvelle Le Bas Ségala, président de la communauté de communes Aveyron Ségala Viaur (12) ; Jean-Luc Moudenc, maire de Toulouse, président de Toulouse Métropole (31).